



Corporate Europe Observatory
De Wittenstraat 25
1052 AK - Amsterdam

Veolia Environnement
Rue des Deux Églises 26 – B
1000 Bruxelles

**LETTRE OUVERTE À M. JEAN-CLAUDE BANON
REPRÉSENTANT DE VEOLIA ENVIRONNEMENT À BRUXELLES**

Bruxelles, le 17 décembre 2008

Cher M. Banon,

Veolia Environnement est le plus gros opérateur privé d'eau en Europe et dans le monde. À ce titre, sa responsabilité est grande lorsqu'il entreprend des activités de lobbying auprès des institutions européennes car il peut mobiliser plus de ressources que tout autre acteur désireux d'influencer les décisions de l'UE dans le secteur de l'eau.

Depuis qu'il est devenu indépendant de Vivendi-Universal en 2002, votre groupe a très largement affiché ses engagements environnementaux. En 2006, Veolia a commencé, au titre d'un « lobbying responsable », à dévoiler certaines informations concernant ses activités de lobbying, une approche recommandée par le bureau du Global Compact des Nations-Unies. Afin d'évaluer dans quelle mesure les activités de lobbying de Veolia sont réellement transparentes et responsables, Corporate Europe Observatory a entrepris l'examen approfondi de celles-ci au niveau des institutions de l'UE; les conclusions de cette étude sont reprises dans le rapport ci-joint, « Turning on the taps in Brussels – les activités de lobbying européen de Veolia Environnement dans le secteur de l'eau ».

Nos conclusions démontrent que les informations dévoilées par Veolia sont loin de refléter une image fidèle de l'ampleur et de la teneur des opérations de lobbying de Veolia auprès de l'UE. Les informations publiées par Veolia en 2007 sont même nettement plus incomplètes que celles publiées en 2006, date pour laquelle les détails de quelques cas et les noms des principales institutions de l'UE visées avaient été dévoilés. Par exemple, Veolia ne mentionne que son implication dans deux lobbys spécialisés du secteur de l'eau (EUREAU et Aquafed), un lobby d'affaires généraliste (Business Europe) et un think-tank (Confrontations Europe). Notre recherche montre que Veolia est impliquée dans des activités de lobbying rassemblant au moins 7 lobbys spécialisés dans le secteur de l'eau, 11 lobbys d'affaires, 5 think-tanks et diverses autres entités publiques ou privées relayant directement ou indirectement les intérêts de Veolia. Nous avons également pu identifier de

nombreux cas de lobbying importants que Veolia a passé sous silence : de nombreux cas de « portes tournantes »¹, la nomination d'employés du groupe dans des groupes de travail clés de l'UE, le contrôle par Veolia d'un organisme influent dans la définition de la politique de recherche de l'UE sur l'eau et l'assainissement (la WSSTP), des tentatives pour influencer sur le cadre législatif afin d'exclure des concurrents du marché, particulièrement les opérateurs publics d'eau locaux...

Nous avons également identifié ce qui nous apparaît une sérieuse contradiction entre les engagements environnementaux publics de Veolia et la réalité de ses opérations de lobbying. Nous avons en effet constaté que Veolia prône l'utilisation de technologies de dépollution coûteuses et gourmandes en énergie plutôt que d'en appeler à des mesures de conservation de la ressource; que bien qu'il reconnaisse la nécessité de maîtriser et réduire la demande en eau, Veolia n'en appelle pas moins la Commission Européenne à développer des « ressources alternatives » (dessalement de l'eau de mer, ré-utilisation...), probablement pour compenser la baisse de revenu subie par la firme en raison de la baisse – très nécessaire – des volumes consommés en Europe. Nous pensons qu'un tel comportement est motivé par l'intérêt structurel de Veolia d'opérer au sein d'un marché de traitement des eaux aussi vaste que possible.

Pour ces raisons, nous considérons que l'accès privilégié aux décisions de l'UE dont bénéficie Veolia, que démontre le présent rapport, est potentiellement très dommageable aux politiques de l'eau européennes.

Le lobbying de Veolia n'est ni transparent ni responsable. Nous demandons en conséquence à Veolia Environnement de renoncer aux allégations émises par le groupe dans le cadre du Global Compact et de ses « rapports de développement durable » tant qu'il n'aura pas significativement amélioré la transparence de ses opérations de lobbying. S'inscrire dans le registre des représentants d'intérêt de la Commission serait par exemple un premier pas, même s'il est nécessaire d'aller plus loin que les exigences très limitées de ce registre. Pour qu'un examen public permette de se rendre compte que les opérations de lobbying de Veolia sont réellement transparentes et responsables, le groupe doit faire état des problématiques politiques sur lesquelles il fait pression, dévoiler l'objectif de ces opérations de lobbying, détailler les moyens institutionnels et financiers utilisés, les noms des lobbyistes employés et proposer une évaluation de l'impact de ces activités.

Bien cordialement,

Martin Pigeon
Corporate Europe Observatory

¹ Traduction de l'anglais « revolving doors », le phénomène des « portes tournantes » consiste pour un individu à occuper alternativement des fonctions privées et publiques traitant de problématiques similaires; ce phénomène conduit à la multiplication des conflits d'intérêts, avec par exemple un fonctionnaire public risquant de voir son travail influencé par la perspective d'un futur emploi auprès d'une entreprise qu'il est censé réglementer.